

DOMOFRANCE ET NÉOLIA SIGNENT UNE CONVENTION POUR PARTAGER LA MARQUE AGATE DEDIÉE A L'ACTIVITÉ DE SYNDIC SOCIAL

Domofrance et Néolia ont décidé de mutualiser AGATE, la marque de syndic social créée par Néolia en 2020. La volonté commune des Entreprises Sociales pour l'Habitat est d'offrir une meilleure identification de cette activité parmi les palettes de métiers qu'elles exercent. En mutualisant AGATE, les deux bailleurs sociaux se font ambassadeurs dans leurs régions respectives des engagements de qualité de service syndic du Groupe Action Logement Immobilier auquel ils appartiennent.

Agate répond également à un objectif de rationalisation des marques du Groupe.

Cette convention de partenariat officialise le déploiement d'un nouveau site internet commun (<https://syndic-agate.fr/>) dédié à l'activité syndic de copropriété des deux bailleurs sociaux.



Pourquoi AGATE ?

Par sa référence au prénom féminin, Agate personnifie l'activité, lui confère une dimension résolument humaine et de proximité.

L'agate (sans H) est surtout une pierre réputée depuis le Moyen-âge pour ses vertus apaisantes et ses pouvoirs (magiques) de résolution des petits tracas du quotidien. Un symbole prometteur pour notre activité partagée.

Nos clients, copropriétaires de Domofrance et de Néolia, bénéficient désormais d'un seul et même site internet où s'expriment **les valeurs et engagements de service de ce syndic social**.

Ce site unique est également la porte d'accès à **leur espace client personnalisé et sécurisé** : un lieu d'échange et de partage des documents de gestion de leur immeuble, décomptes de charges, appels de fonds ...

Ce nouveau site internet s'inscrit dans le projet stratégique des deux bailleurs sociaux ainsi que dans leurs engagements RSE !

Une seule marque pour un même objectif : « Digitaliser pour mieux loger » !

Ce rapprochement est aussi un signal fort de **collaboration efficiente** entre les entités du Groupe Action Logement. Un engagement autour d'un chantier partagé entre **deux acteurs du logement, référents sur leurs territoires**, et leurs équipes.

Le syndic social en bref :

Le syndic est le représentant légal du syndicat des copropriétaires. À ce titre, il gère les finances et l'administration de la copropriété. Pour cela, il doit veiller au maintien en bon état d'usage et de jouissance de toutes les parties communes.

Le parcours résidentiel des locataires du parc social bénéficie d'une vraie dynamique grâce à l'action des organismes Hlm et aux évolutions législatives. Un accès à la propriété facilité par les opérations d'accession sociale que nous développons et l'intensification des ventes de patrimoine aux personnes physiques. Ces activités génèrent la création de nombreuses copropriétés (pour ce qui concerne l'habitat collectif).

Si l'activité d'un organisme HLM semble à l'origine éloignée de celle d'un syndic, le législateur a voulu que l'organisme soit syndic de droit dans les copropriétés issues de la vente de son propre patrimoine.

Une source de rassurance pour les copropriétaires et les collectivités territoriales qui permet au bailleur d'assurer une continuité de service par une meilleure maîtrise de son patrimoine en copropriété.

L'activité de syndic d'un bailleur social intervient également dans des programmes d'accession sociale à la propriété en neuf ou des opérations mixtes complexes.

Chiffres clés	Domofrance	Néolia
Date de lancement de l'activité syndic	1990	2020
Territoires concernés	Région Nouvelle-Aquitaine	Haut-Rhin, Bas-Rhin, Doubs, Territoire de Belfort, Haute-Saône, Jura
Nombre de lots principaux gérés	6 800	129

À propos de Domofrance

Domofrance est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du Groupe Action Logement Immobilier. Implantée à Bordeaux depuis sa création en 1958, elle gère près de 40 000 logements en Nouvelle-Aquitaine. Elle répond à un enjeu de société majeur en privilégiant la réussite du parcours résidentiel depuis les besoins spécifiques des étudiants et jeunes actifs jusqu'aux solutions pour ses locataires en perte d'autonomie. En 2019, Domofrance a lancé son Projet Stratégique d'Entreprise 2019-2023, PΣPSE, fondé sur 3 piliers structurants : l'ancrage territorial, le Responsabilité Sociétale des Entreprises et la transition digitale. Domofrance est labellisée ISO 50001 pour sa gestion responsable de l'énergie et ISO 9001 pour le management de la qualité. Elle emploie près de 670 collaborateurs. Son chiffre d'affaires 2020 s'élève à 250 M€. En savoir plus : domofrance.fr

À propos de Néolia

Néolia, filiale du Groupe Action Logement, est née en 1948 dans le Pays de Montbéliard, berceau industriel du Nord Franche-Comté. Un territoire à partir duquel elle s'est déployée pour gérer aujourd'hui plus de 27 000 logements en Alsace et en Franche-Comté. Aménagement, construction, réhabilitation, gestion locative, accession à la propriété : tel un couteau-suisse, Néolia déploie ses compétences au service des territoires et leurs habitants pour offrir une solution habitat à chaque étape de la vie. Animés par le projet d'entreprise @venir 2025, nos 500 collaborateurs répartis sur plus de 150 métiers oeuvrent chaque jour en faveur du bien vivre de nos clients. L'humain, l'innovation, la qualité et l'environnement constituent les piliers vertueux de nos actions et notre stratégie. Notre chiffre d'affaires est de 174 M€ en 2021. En savoir plus : www.neolia.fr

CONTACTS PRESSE : Céline LIMOUZI Responsable Pôle Communication
06 03 70 15 96 celine.limouzi@domofrance.fr

Aurélien CRESPO, Directrice Qualité Marketing et Communication
06 31 37 49 38 aurelie.crespo@domofrance.fr

Anne CHAUVEAU, Directrice Communication & Marketing
07 87 73 84 79 achauveau@neolia.fr